

PROCÉDURE POUR LES PERSONNES SE CHERCHANT UN MÉDECIN DE FAMILLE

LIGNE DÉDIÉE

CSSS du Nord de Lanaudière (St-Charles-Borromée)

Si vous habitez **une municipalité du Nord** de Lanaudière, nous vous invitons à composer le **450 756-5076**.

- Il s'agit d'une boîte vocale où vous devez laisser vos coordonnées.
- Un formulaire vous sera ensuite posté (formulaire que vous devrez retourner dès que possible).
- Une infirmière étudiera le formulaire et priorisera à partir de certains critères (selon le *Guide de gestion – Le guichet d'accès pour la clientèle orpheline*) et vous dirigera **en fonction de la priorité**.

Prenez note que si la Régie d'assurance maladie du Québec (RAMQ) nous indique que vous avez déjà un médecin de famille, il vous sera impossible de vous inscrire sur la liste des « patients orphelins ».

CSSS du Sud de Lanaudière (Terrebonne)

Si vous habitez **une municipalité du Sud** de Lanaudière, nous vous invitons à composer le **450 654-9012, poste 690**.

- Il s'agit d'une boîte vocale où vous devez laisser vos coordonnées.
- Par la suite, une infirmière communiquera avec vous par téléphone, afin de faire une évaluation et priorisera à partir de certains critères (selon le *Guide de gestion – Le guichet d'accès pour la clientèle orpheline*).
- Elle vous dirigera **en fonction de la priorité**.
- Le délai est de quelques semaines.